

**SSIAD**

**REF : SSIAD2013001**

**Signataire : Monsieur CAROUX**

Séance du Conseil Municipal du 31/01/2013

RAPPORTEUR : Véronique LE BIHAN

**OBJET : Convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH)**

**EXPOSE :**

Le personnel du SSIDPAAH, infirmiers(es), aides-soignants(es), ergothérapeute et assistantes administratives intervient auprès des personnes âgées ou handicapées en situation de souffrance physique et psychologique.

Face à celles-ci, le personnel a besoin de partager ses expériences et d'être soutenu dans ses actions.

Pour répondre aux sollicitations ponctuelles des collectivités, le CIG propose une offre d'intervention spécifique d'animation de Groupes de Parole et de Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles.

Les Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles sont des dispositifs d'analyses de pratiques basés sur l'analyse, en groupes restreints (une dizaine de personnes), de pratiques professionnelles vécues à partir d'un récit différé. Ils ne sont pas des groupes de thérapie, ils ont une visée formative liée aux savoir-être professionnels.

Les Groupes de Parole sont des dispositifs basés sur l'échange, en groupes restreints, autour de thématiques partagées. Il s'agit avant tout d'échanges entre participants à propos de soucis communs étant précisé que l'expression d'un vécu émotionnel éprouvé lors de situations relève davantage d'un travail sur soi poursuivi en groupe et s'inscrit dans une perspective plus thérapeutique que formative.

Ces lieux d'échanges sont vivement souhaités par les professionnels intervenant auprès de populations fragilisées.

L'équipe du SSIDPAAH est composée de 36 soignants, il est proposé que soit mis en place deux à trois groupes. Ces groupes se réuniront une fois par mois hors vacances estivales, soit dix fois dans l'année.

Pour l'année 2013 est inscrit au budget du SSIDPAAH la somme de 8 000 €.

Le budget du SSIDPAAH est un budget annexe de la ville, il est intégralement subventionné par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France (CRAMIF).

Direction Générale de la Solidarité / Direction de l'Autonomie

SSIAD

REF : SSIAD2013001

Signataire : Monsieur CAROUX

**OBJET : Convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les statuts du CIG petite couronne,

Vu le projet de convention entre la commune d'Aubervilliers et le CIG,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 11/02/2013

Publié le : 07/02/2013

Certifié exécutoire le : 11/02/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué